Esquisses des principes d'édition

Sources principales:

- Françoise Vieillard et Olivier Guyotjeannin (dir.). - *Conseils pour l'édition des textes médiévaux*. I : *Conseils généraux*. II : *Actes et documents d'archives*. III. *Textes littéraires*. Paris, CTHS, 2001.

Ce sont ces «conseils» que nous avons suivis en priorité.

- R.B.C. Huygens, *Ars edendi. Introduction pratique à l'édition des textes latins du moyen âge*, Turnhout : Brepols, 2001.
- Philippe Bobichon. Le lexicon: Mise en page et mise en texte des manuscrits hébreux, grecs, latins, romans et arabes. École thématique. Paris, 2009.
- Les principes d'édition pour les travaux du groupe C7S fournis par Camille Carnaille.

Ce sont ces principes qui nous ont permis d'adapter ou de trancher lors de cas problématiques, afin qu'il y ait une cohérence dans toutes les éditions des continuations.

Généralités sur la transcription

Pour le moment, nous ne présentons que quelques règles de transcription que nous avons suivies dans le but de rendre lisible le texte. Ces règles touchent quatre pans de la matière textuelle : la ponctuation, la résolution des abréviations, la séparation des mots et la distinction de certaines lettres.

La ponctuation

Le système de ponctuation utilisé par le scripteur se compose de trois signes :

• le point simple « . » : - il sert à distinguer deux segments phrastiques entretenant une relation de dépendance syntaxique plus ou moins marquée : une proposition principale et sa subordonnée, une relative (spécifiante ou non spécifiante : 1. 27 « il avoit eu .ii. femes. desqueles il avoit eut enfans » ; séparation du pronom décumulatif « çou que » dans une relative périphrastique : « si m'estuet venir a çou. que vous sachiés »). – il sert à distinguer deux mots ou groupes de mots qui sont sur le même plan syntaxique (dans une coordination). – ses emplois en tant qu'indice d'abréviation sont traités dans la partie appropriée.

• les deux points «:» : l'usage est très souple et recoupe beaucoup d'emplois avec le point simple. On peut noter que son usage semble se déclencher en construction percontative (« Li baron qui ce oïrent vorent savoir par art d'ingremancie : queus raisoins... »), discursive indirecte (« li disoit paroles necessaires : par coi il au matin... ») ou précédent un segment causal ou final. Usage systématique aprés le « Ha » exclamatif utilisé comme marqueur de discours, ce qui accrédite l'hypothèse d'un usage en tant que modérateur ou introducteur de segment discursif. Toutefois, on relève aussi « il s'en vint en Bahtsaide : et trova que çou ert Helkana » et bien d'autres emplois qu'aurait pu articuler le point.

(section à dvp à part) Le scripteur utilise ponctuellement la majuscule pour débuter une phrase, mais l'usage reste marginal pour les noms communs. Certains noms propres semblent plus propices à la majuscule : «Iaph^o», «Iosias».

On ne relève pas d'emploi allégorique.

Le rétablissement des **majuscules** ne pose pas de problème pour les noms propres et ceux assimilés à des noms propres (noms de lieux, gentilés) : Kanor, Kassidorus, Costantinoble, Phiseus, Dieu, Huon de Casteillon, Saint Pol, Helcana, Bethsaide, Galilée, Ronmains, etc.

Système abréviatif

Il s'agit d'un texte romanesque en prose qui comporte beaucoup d'abréviations, dont la variété est toutefois limitée. La majorité d'entre elles est bien référencée et les cas d'indistinction réels sont relativement rares. Le trait saillant à retenir chez un des scribes (hand1) est l'usage fréquent et labile du tilde vertical, que nous tentons de documenter.

L'édition résout les particularités abréviatives du texte présent dans le manuscrit C. Le premier folio a servi de base à l'élaboration de ce relevé; ainsi, seul le diasystème graphique de la première main est considéré (fol. 1 jusqu'au 17v). La seconde main offre un système d'abréviations plus simple et plus régulier (à faire).

Les signes

- le «et tironien» 7 est sans doute l'abréviation la plus systématique puisqu'elle remplace la conjonction de coordination «et».
- la note tironienne 9 : il faut distinguer les emplois en minuscule et suscrits.
 - minuscule : développé en «con» (9duire, 9tenut, 9fort), «com» («9batans»), «come». La résolution n'est pas automatisable, car il faut distinguer la nature du mot sous-jacent (l'adverbe comparatif «comme» doit se transcrire «come» pour suivre les quelques occurrences écrites en toutes lettres [on trouve toutefois «conme»], tandis que les usages préfixaux doivent faire l'objet d'une attention particulière selon le radical auquel l'abréviation est rattachée.) Le même raisonnement s'applique aux substantifs : «comte»/ «conte». On note aussi «9q̃s» développé : «c'onques».
 - suscrit: remplace souvent un «-us» («pl⁹»: «plus», «li⁹»: «lius», «damoisia⁹»:

- «damoisiaus»), mais là encore, la substitution n'est pas automatique. On trouve «v°» ou «p°» mis pour «vos» ou «pus». (là, voir s'il y a une différence entre pronoms sujets et objets)
- le tilde horizontal indique une nasalisation (sur les voyelles a, e, i, o, u) a été résolu par : 1) n devant t (entente, dissent, vint, dont). À DVP ++ en prenant appui sur les autres folios.
- le tilde surmontant un q (q̃) a été développé en que (q̃ : que, auq̃s : auques).
- le p barré droit a été développé en : a) par (ple : parler; pt : part); b) per (emperiz : empereriz)
- le p a été développé en pro : «puerbes» : «proverbe».
- le signe «'» a été développé en : a) (i)er (envs : env(i)ers; tre : tiere; mueille : merveille); b) re (quat : quatre, pmiere : premiere; gsce : Gresce); c) ier (ex. cheual : chevalier;); d) r (pist : prist)

Les lettres suscrites

Cette partie est encore en construction.

- «a» a été développé en : a) ua (qnt : quant [mais parfois «-uan-» dans «qt»]); b) ra (ex. gnt = grant, contire : contraire); c) a (ex. grde : garde), d) uar (ex. qs : quars)
- «e» a été développé en re (ex. aut : autre; chambe : chambre; nau : navré);
- «i» a été développé en : a) ri (pst : prist ; enta : entr'iaus ; pnce : prince); b) ui (q : qui ; reqs : requis).
- «o» a été développé en : a) ro (tp : trop; tua : trova); b) uo (qi : quoi).
- «r» a été développé en : a) ur (ex. le : leur; seigne : seigneur); b) «our» ou «or» (p : por; pchacast : porchacast); c) eur (ex. seign : seignor).
- «s» a été développé en s : (nouvile : nouviles)

Mots abrégés par contraction

- contraction de syllabes, signalée par un tilde vertical (la lettre sur laquelle le tilde est placé n'est pas régulière) :
- «mlt» ou «mlt»: le scripteur place le tilde vertical tantôt sur le «l» tantôt sur le «t» sans préjudice pour le sens : abréviation de *multum*, il a été développé en «mout» pour suivre les quelques occurrences complètes du manuscrit. «Moult» / «molt» n'apparaissent jamais.
 - «chr'» : «chevalier» (mais parfois chr)
 - st : sont (cas d'opérateur souple)

Les nombres ordinaux et les cardinaux sont reproduits tels qu'ils sont exprimés. Une note précise le cas échéant les nombres élevés). Ils sont transcrits en majuscules. Les deux points qui les encadrent ne sont pas reproduits, conformément aux recommandations de Viellart. Toutefois, dans le cas unique du chiffre «.i.» employé comme déterminant indéfini, nous transcrivons par «un»/«uns» selon l'accord morphosyntaxique.

Cas des noms propres :

Le système abréviatif des noms propres est plus ou moins établi. Le nom propre apparaît généralement une première fois dans sa forme pleine. Plusieurs niveaux d'abréviation sont utilisés :

- abréviation du dernier groupe vocalique : Hedipus, Kasidorus, Laurun, Casteillon.
- abréviation d'un ou plusieurs groupes syllabiques : «costá», «btsaide», «gsce» pour «Costantinoble», «Bethsaide», «Gresce». On remarque que le tilde vertical remplace une grande variété de graphèmes. kass. pour Kassidorus
- abréviation par réduction au plus simple graphème (un seul exemple dans le folio étudié, mais grande variété dans l'ensemble du manuscrit) : «. k.» mis pour Kassidorus. Dans ce cas, la résolution de l'abréviation passe par une analyse cotextuelle, car il existe des ambiguïtés à lever : exemple «. k.» : Kassidorus ou Kanor?

On note un code de ponctuation assez peu stable dans ce dernier cas; la lettre est en minuscule ou en capitale, souvent lui succède un point «.», mais parfois elle en est encadrée. La présence d'un tilde vertical est en revanche systématique.

Séparation des mots

Élisions:

- articles définis : beaucoup d'exemples, pas trop de prb/faire attention à «lamors» : la mors/ l'amors; picardisme : «la glise» et non «l'aglise» !!
- déterminants possessifs : «mentente» : «m'entente»
- pronoms personnels:
- pronoms relatifs : qui ki, que ke (c'onques)
- pronoms indéfinis : quelque/
- conjonction que :
- conjonction de coordination ne + négation :
- conjonction se:
- pronom démonstratif ce :

Enclises:

- pronoms :
- articles + prép. : del tout en tout celer/el regne dou ciel
- les cas particuliers pour lesquels on va utiliser un point médian :

Distinction de certaines lettres

Nous distinguons «u» de «v» et le «i» du «j», conformément aux usages actuels de l'édition de textes médiévaux.

Le couple «i»/«j» ne pose pas de problème apparent.

Le couple «u»/«v» offre des cas d'ambiguïtés sur la valeur consonantique ou vocalique de la graphie «u» ou «v». Dans le folio 1, on se pose déjà la question pour «Ro #me», «Co #stantinoble».

La distinction «n» et «u» : véritable casse-tête chinois... à bien documenter. On ne peut pas simplement s'en remettre au sens du texte parfois, car la résolution du problème oriente la compréhension.

«uu» et «w»

Les scripta picardes, wallonnes et lorraines utilisent ces graphies pour noter [w] germanique (aussi appelé anglais). À savoir : quand ça représente la voyelle [ü] ou [u] (ou diphtongue «ue» et «ui») on va transcrire «vu». vueil, vuidier...

Sauf «ewe» de < AQUA voir GOSSEN